Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du : 7 décembre 2020

n° 57/2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à 13 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué de 7 mêcembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Gilbert HEBRARD.

Mme HAYBRARD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Henri POISSON, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, John STEIMER, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Sabine CHABERT, Reine EXPERT, Annie PERA.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Philippe HEDIN, Philippe LASMAN, Gérard LAVIGNE, Roger PEDRERO.

En exercice: 63

Présents ou représentés: 53

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Lison GLEISES à Gilbert HEBRARD Serge CAZENAVE à Estelle VILESPY

Excusés:

Mmes Lison GLEISES, Virginie MIR, Florence RANC.
Mrs Bernard BARJOU, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Pierre VIDAL.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège: Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif: 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél.: 04.68.60.56.54

Courriel: scot.lauragais@orange.fr

<u>Objet</u>: Lancement d'un diagnostic prospectif et concerté des mobilités sur le PETR du Pays Lauragais.

Vu la délibération 26/2015 du 7 décembre 2015 approuvant le projet de territoire comprenant la mise en place d'actions en matière de transition énergétique, notamment l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du territoire du Pays Lauragais, permettant d'assurer la cohérence avec le projet de SCOT en cours de révision,

Vu la délibération 23/2016 du 23 mai 2016 portant sur la compétence « Elaboration Plan Climat Air, Energie, Territorial » à l'échelle du PETR du Pays Lauragais ;

Vu la délibération 22/2020 du 10 février 2020 portant sur l'adoption du « projet définitif du Plan climat Air Energie Territorial du PETR du Pays Lauragais » ;

Monsieur le Président précise que la crise sanitaire actuelle liée à la Covid-19 est venue accroître l'enjeu des mobilités et plus particulièrement dans les territoires ruraux.

En effet, dans un contexte de transition énergétique mis en œuvre via le Plan Climat Air Energie Territorial du PETR du Pays Lauragais, le soutien d'actions en faveur de la réduction des gaz à effet de serre (GES) est identifié comme prioritaire par le territoire, avec notamment les enjeux autour de la mobilité, des services et commerces de proximité et des dynamiques locales génératrices d'emploi et de lien social.

Le PETR souhaite mener une étude dans le but d'établir un diagnostic approfondi des mobilités. Cette étude pourra servir de base à une éventuelle stratégie territoriale en matière de mobilités visant à réduire les émissions de GES et à améliorer la qualité de vie des habitants du Lauragais. Cette stratégie se voudra partagée avec les intercommunalités composant le PETR et compatible avec les objectifs du SCOT et du PCAET

Ce diagnostic approfondi se voudra prospectif. Il intégrera donc une analyse transversale du territoire apportant des connaissances à l'instant présent mais prenant également en compte les évolutions et les tendances qui auront des conséquences sur le territoire à court et long termes (évolution démographique, politiques de réductions des émissions de GES, changements liés à la crise Covid-19, changement d'organisation politique par exemple).

Cette étude prospective concertée permettra :

- De connaitre les pratiques, les besoins, les souhaits des usagers et futurs usagers potentiels en matière de déplacements ; de comprendre les dynamiques territoriales et les interactions avec les territoires de franges ;
- D'évaluer l'accessibilité multimodale, l'adéquation de l'offre aux besoins et d'identifier et hiérarchiser les enjeux liés à la mobilité et la non-mobilité;
- De poursuivre le dialogue avec la Région sur la définition des bassins de mobilité et des futurs contrats de mobilité, d'alimenter les projets de territoire des EPCI et du PETR et la nouvelle candidature LEADER sur le nouveau programme.

Il est attendu que ce diagnostic permette la mise en lumière des principaux enjeux en matière de déplacements sur le territoire du Pays Lauragais, décliné à l'échelle des 4 EPCI membres.

L'étude s'établira en trois phases, de la manière su vante.

Phase 1: Analyse du territoire – Etat des lieux de l'offre et de services en transport et mobilité, ainsi que leur accessibilité

Phase 2: Recensement des besoins et pratiques des usagers'et futurs usagers.

Phase 3 : Définition et priorisation des enjeux,

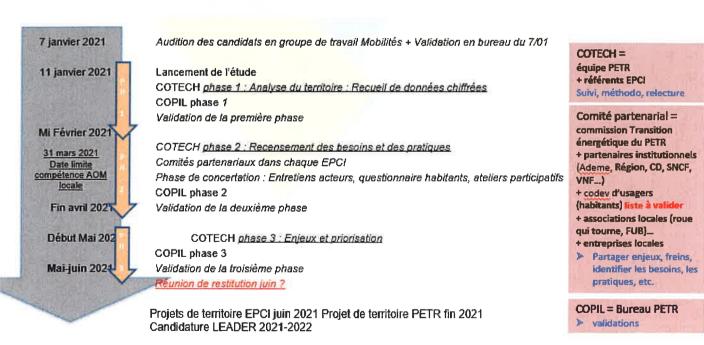
Le budget prévisionnel de l'étude est inférieur à 40 000 €. L'étude s'inscrit ainsi dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée sans publicité.

Le cahier des charges de l'étude sera transmis à plusieurs prestataires reconnus pour leurs compétences en matière de mobilités.

Plan de financement estimatif

| Plan de financement prévisionnel Diagnostic Mobilités | | | | |
|---|----------|----------------|----------|-------------|
| DEPENSES | Montant | RECETTES | Montant | Pourcentage |
| diagnostic prospectif externalisé | 40 000 € | ADEME | 20 000 € | 50% |
| | | FNADT | 12 000 € | 30% |
| | | PETR | 8 000 € | 20% |
| TOTAL DEPENSES | 40 000 € | TOTAL RECETTES | 40 000 € | 100% |

Le calendrier prévisionnel de l'étude et la composition des instances de décisions sont les suivantes :



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif: 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél.: 04.68.60.56.54

Courriel: scot.lauragais@orange.fr

Le Comité Syndical, Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité:

- 1) d'APPROUVER le lancement d'un diagnostic prospectif et concerté des mobilités tel que présenté.
- 2) de MANDATER Monsieur le Président ou son représentant, après avis du Bureau Syndical, de choisir le Bureau d'Etude et de notifier son engagement,
- 3) d' AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à procéder à toute formalité et à signer tout document accessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.
- 4) d'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ce plan de financement, et en particulier auprès de l'ADEME et de l'Etat.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 7 décembre 2020,

Le Président

Gilbert HEBRARD